

**Prix de thèse « Recherche Internationale » 2015
SCIENCES ET TECHNOLOGIES
Règlement du concours et modalités de transmission**

A l'attention des directeurs d'Ecole Doctorale, des directeurs de laboratoire de la Région Nord Pas de Calais et des jeunes Docteurs.

Le présent dossier est déposé conjointement par l'Ecole Doctorale régionale thématique où le jeune Docteur est inscrit durant sa thèse, par le laboratoire d'accueil du jeune Docteur et par le jeune Docteur.

L'inscription se fait en ligne. Le dossier est à télécharger sur le site du DAI à partir du 10 septembre 2015 : <http://www.univ-lille-nord-de-france.fr/?q=college-doctoral/action-internationale> et à retourner complété et signé avec les pièces à fournir en fichier joint sur le site (sous format PDF)

pour le 9 octobre 2015 au plus tard

Pièces à fournir impérativement :

1. Dossier de candidature dûment complété et signé par les différentes parties
2. Curriculum Vitae du Jeune Docteur incluant les principaux travaux de recherche (maximum 2 pages)
3. Copie du rapport de soutenance et des pré-rapports de thèse
4. Attestation du candidat qui s'engage à participer à la cérémonie de remise des prix dans le cas où il serait lauréat (selon le modèle fourni)

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.

Calendrier

- A) Lancement du concours en ligne le 10 septembre 2015 (sur le site du DAI uniquement)
- B) La date limite d'envoi du dossier signé par toutes les parties est fixée au **9 octobre 2015 inclus**, le cachet de la poste faisant foi
- C) Sélection des candidats au prix de thèse fin octobre 2015
- D) Cérémonie régionale et remise de prix (à définir)

Objectifs du prix de thèse « Recherche internationale » 2015 SCIENCES ET TECHNOLOGIES

Cet appel participe à la visibilité internationale de la formation doctorale en Région Nord Pas de Calais. En collaboration avec les établissements du PRES Lille Université Nord de France, les laboratoires de la Région et les Ecoles Doctorales régionales thématiques, il offre la possibilité de distinguer de jeunes chercheurs formés en région.

Ce concours souligne la dimension internationale des thèses comme valeur ajoutée à la participation à l'Espace Européen de la Recherche et aux priorités de recherche définies dans le cadre du Contrat de Plan Etat Région.

Critères d'éligibilité du candidat - Sans condition d'âge et de nationalité

- Avoir préparé sa thèse en étant inscrit dans une des écoles doctorales régionales thématiques
- Avoir soutenu sa thèse entre le 1er janvier 2013 et le 30 décembre 2014.
- Avoir obtenu sa thèse dans l'un des trois cas de figure ci-dessous :
 - Avoir réalisé sa thèse dans le cadre d'une cotutelle de thèse ou une d'une co-direction de thèse en mobilité entrante ou sortante.
 - Avoir été étudiant dans le cadre d'un master Erasmus Mundus ou avoir été un boursier Marie Curie dans l'un des établissements membres fondateurs du PRES Université Lille Nord de France pendant la thèse.

Comité de sélection

La sélection des lauréats est organisée par le DAI lors d'un jury rassemblant le Directeur du DAI, LE Directeur du Collège Doctoral, les directeurs des Ecoles doctorales et les membres du Collège Doctoral.

Critères de sélection du candidat

- L'excellence scientifique du jeune docteur candidat et de la thèse au vu notamment des travaux publiés, et des actions de valorisation inhérentes (brevets, licences,...)
- La dimension internationale spécifique de la thèse.

Modalités de mise en œuvre

- Le concours Sciences et Technologies décerne un prix de 2 500 € au lauréat qui s'engage à venir le retirer lors de la cérémonie de remise des prix.
- Le voyage et l'accueil du lauréat pour la cérémonie est directement pris en charge par le DAI.
- Le prix sera remis lors d'une cérémonie organisée par le DAI, à l'occasion des journées de rentrée des Ecoles Doctorales (Nov. 2015)

